

**MASTER OF ARTS EN SCIENCES HISTORIQUES :  
MUSICOLOGIE ET HISTOIRE DU THEATRE MUSICAL  
PROGRAMME D'ETUDES APPROFONDIES (MA\_LET 90)**

**Présentation générale**

Les études de Master en Musicologie à l'Université de Fribourg se distinguent par une perspective interdisciplinaire et par un questionnement sur les techniques, les méthodes et les fonctions de la discipline (séminaires spécifiques de méthode et d'investigation). Le cursus propose, entre autre, des enseignements relatifs aux relations entre musique et texte, musique et scène, ainsi qu'entre musique et visuel, notamment sur la musique de film et sur la mise en scène d'opéra. Par ailleurs, les programmes d'études proposent des cours à thèmes et des séminaires d'analyse musicale de niveau avancé relatifs aux différentes périodes de l'histoire de la musique occidentale.

Les cours et séminaires, selon la tradition de l'Université de Fribourg, peuvent être donnés en français ou en allemand. Les étudiant-e-s sont invités à suivre les cours dans les deux langues mais ont la possibilité de rédiger leurs travaux et de passer leurs examens dans la langue de leur choix (français, allemand ou italien). La mention bilingue n'est, toutefois, pas attribuée dans le programme d'études Musicologie et histoire du théâtre musical.

Les étudiantes et les étudiants sont invités à suivre les activités de recherche et de vulgarisation organisées par le domaine d'études : colloques, conférences, concerts et opéras commentés, Ciné-club, etc.

**Objectifs de formation et débouchés professionnels**

Les principaux débouchés qui s'offrent aux étudiantes et aux étudiants en musicologie sont :

- Recherche (projets Fonds National Suisse de la recherche Scientifique, Universités, Hautes Ecoles de Musique)
- Enseignement : secondaire, collège/gymnase, Université, Hautes Ecoles de Musique (histoire de la musique)
- Journalisme : radio, presse écrite
- Bibliothécaire musical, conservatrice ou conservateur de musée (musée des instruments, collections musicales des musées historiques, etc.)
- Archiviste musical (archives municipales, cantonales, collaboratrice ou collaborateur au RISM, phonothèque nationale, etc.)
- Edition musicale
- Collaboratrice ou collaborateur dans une organisation soutenant la musique (SUISA, Pro Helvetia, etc.)
- Administratrice ou administrateur d'orchestres et de festivals, responsable des relations publiques ; rédactrice ou rédacteur de programmes de salle. Régisseur, chef de plateau dans un opéra
- Musicienne ou musicien (en complément d'études dans une HEM)

## Présentation du programme

L'octroi du titre de « Master of Arts en sciences historiques : Musicologie et Histoire du théâtre musical » suppose la validation de 60 crédits ECTS dans le programme d'études approfondies du même intitulé, ainsi que la rédaction et la soutenance d'un mémoire traitant d'un sujet en relation avec ce programme. La préparation du mémoire et sa soutenance correspondent à une charge de travail de 30 crédits ECTS.

Un programme d'études secondaires dans une autre branche est facultatif. Dans le cas où l'étudiant-e ne le suit pas, il/elle effectue un Master à branche unique de 90 ECTS. En revanche, si il/elle suit un programme d'études secondaires, il s'agit d'un Master à deux branches à 120 ECTS.

Le début des études est possible soit au semestre d'automne, soit au semestre de printemps.

Pour le programme d'études secondaires en Musicologie et Histoire du théâtre musical, se référer au plan d'études spécifique.

## Conditions d'accès au programme (branches d'études)

Les titulaires d'un diplôme de Bachelor en Musicologie délivré par une université suisse sont admis sans conditions. Le même principe est appliqué aux titulaires d'un diplôme de Bachelor universitaire étranger reconnu et jugé équivalent par l'Université de Fribourg.

Les titulaires d'un diplôme de Bachelor universitaire suisse ou étranger, reconnu et jugé équivalent par l'Université de Fribourg, obtenu dans une des branches d'études suivantes sont admis aux études de Master en Musicologie (programme approfondi) avec des conditions préalables (programme de rattrapage de 36 à 60 crédits ECTS, sur dossier) :

- Archéologie
- Etudes théâtrales, de danse et de cinéma
- Histoire
- Histoire de l'art
- Langues et littératures allemandes
- Langues et littératures françaises
- Langues et littératures italiennes
- Langues et littératures anglaises
- Langues et littératures slaves
- Littérature comparée
- Musique
- Philologie classique
- Philosophie
- Théologie

## Organisation des études

### **MODULE A1 – Analyses (18 ECTS) :**

[S] Analyse musicale 1 : pré-1650 (6 ECTS)

[S] Analyse musicale 2 : 1600-1910 (6 ECTS)

[S] Analyse musicale 3 : post-1910 (6 ECTS)

Ces séminaires servent à approfondir les compétences des étudiant-e-s dans le domaine de l'analyse musicale, ainsi que leur capacité à présenter une œuvre dans ses aspects historiques et techniques de manière claire et structurée. En outre, ils apportent une conscience critique sur les différentes approches méthodologiques. Les séminaires d'analyse musicale se distinguent en S1, S2 et S3, selon les périodes historiques dont il traitent (S1 = avant 1650 ; S2 = 1650-1910 ; S3 = après 1910). S1 et S3 ont lieu en alternance tous les deux ans, S2 une fois par année.

Chaque séminaire est validé par une présentation orale et un travail écrit, qui consiste en une version approfondie et corrigée de l'exposé.

### **MODULE B2 – Méthodes (12 ECTS) :**

[S] Disciplines de l'investigation musicologique (6 ECTS)

[S] Herméneutiques musicales (6 ECTS)

Ce groupe de séminaires vise à donner un aperçu des buts et des techniques principales des « sous-disciplines » de la musicologie systématique et historique, avec pour objectif de faire connaître les différentes démarches de recherche et de les situer dans un cadre conceptuel approprié. En outre, il fournit un aperçu des principales tendances herméneutiques de la musicologie contemporaine, celles qui s'inspirent, tout à tour, de la *Kritische Theorie*, de la psychanalyse, du structuralisme, de la sémiologie, de la *Rezeptionstheorie*, de l'anthropologie, des *Cultural and Gender Studies*. La pratique du programme de salle permet de se préparer à l'une des exigences du métier de musicologue. Les modules B2 et C3 ont lieu en alternance tous les deux ans.

Chaque séminaire est validé par une présentation orale et un travail écrit, qui consiste en une version approfondie et corrigée de l'exposé.

### **MODULE C3 – Musique, parole, scène (12 ECTS) :**

[S] Dramaturgie musicale (6 ECTS)

[S] Mise en musique des textes poétiques (6 ECTS)

Ce groupe de séminaires vise à l'acquisition d'une technique d'analyse qui tienne compte de la pluralité des paramètres déterminant la *Vertonung* d'un texte poétique : métrique, structure formelle, syntaxe, sémantique, iconisme, cela à travers des exemples tirés de différentes périodes historiques. En outre, il vise à fournir les outils appropriés à l'analyse de l'opéra, un genre qui repose sur une combinaison complexe de systèmes sémiotiques (musical, verbal, visuel). Les modules B2 et C3 ont lieu en alternance tous les deux ans.

Chaque séminaire est validé par une présentation orale et un travail écrit, qui consiste en une version approfondie et corrigée de l'exposé.

### **MODULE D4 – Thèmes et variations (18 ECTS) :**

[C+C+C+C] 4 cours magistraux (12 ECTS)

[C+C] 2 Musique/Visuel (6 ECTS)

Le module est formé de cours magistraux et de cours Musique/Visuel. Ils présentent des spécimens de lecture approfondie d'un sujet ou d'une problématique ponctuelle, notamment l'étude de l'œuvre d'un compositeur ou d'un genre et l'analyse des rapports entre la musique et la dimension visuelle, par exemple le théâtre musical (mise en scène d'opéra), le film (colonne sonore) et la captation vidéo d'événements musicaux.

Deux cours magistraux sont validés par un examen oral, les deux autres par une dissertation. Un cours Musique/Visuel est validé par un travail écrit, l'autre par l'écriture d'une critique.

## **Validation des modules**

Les modules A1, B2 et C3 sont validés par une présentation orale et un travail écrit dans chaque séminaire. Tous les enseignements faisant partie des modules A1, B2 et C3 sont obligatoires.

Le module D4 est validé par un travail écrit ou une critique pour les cours Musique/Visuel. Deux cours magistraux sont validés par un examen oral (un par cours). Deux cours magistraux sont validés par une seule dissertation, dont le sujet porte sur l'un ou l'autre des cours. La répartition du mode d'évaluation des cours magistraux est laissée au libre choix de l'étudiant-e.

Pour plus de précisions sur les validations, se référer au règlement des études du Domaine.

## **Moyenne**

Toutes les unités d'enseignement sont évaluées, notées et prises en compte dans la moyenne du module. Les notes insuffisantes ne peuvent pas être compensées.

## **Echec définitif**

L'échec dans un cours obligatoire implique un échec définitif dans le Domaine (tous les programmes d'étude).

## **Mémoire et soutenance**

Le mémoire doit montrer que le/la candidat-e s'oriente avec aisance dans les problématiques méthodologiques et historiques du domaine, qu'il/elle maîtrise les techniques et les outils de la recherche, qu'il/elle est capable de réunir la bibliographie et les sources correspondant au sujet, d'en faire une synthèse critique, de proposer un point de vue personnel fondé sur l'analyse des sources. Le sujet peut être choisi dans un spectre très large, éventuellement en rapport avec les traditions de recherche et d'enseignement de la Musicologie fribourgeoise. La soutenance permettra à la candidate / au candidat de justifier les démarches employées, ainsi que de faire état de ses connaissances générales dans le champ disciplinaire concerné.

## **Mesures transitoires**

Les étudiant-e-s ayant commencé leurs études dans l'ancien plan d'études de Master peuvent les terminer avec ce plan jusqu'au SP 2018. Ils ont toutefois la possibilité (recommandée) de basculer dans le nouveau plan d'études selon les dispositions transitoires prévues par le Domaine.

*Base légale : Faculté des Lettres, Règlement du 11 mai 2006 pour l'obtention du Master.*